

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	17 (1909)
Heft:	7
Rubrik:	Extraits du XIVe rapport de la Société suisse de la Croix-Rouge sur l'exercice de 1908

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

taires peuvent assurer le service de la première et de la deuxième ligne de secours, elles sont insuffisantes pour satisfaire aux exigences du service de l'arrière : à l'évacuation des malades et des blessés, et à leur hospitalisation. L'orateur rapporte que, pour la première fois en Suisse, il vient d'être procédé à Yverdon à un exercice combiné entre la troupe sanitaire et les samaritains et samaritaines de Ste-Croix et d'Yverdon.

Cette expérience a démontré que ce n'est point une utopie de croire que les sociétés auxiliaires, embrigadées dans les formations sanitaires de l'armée, pourront rendre les services qu'on est en droit d'attendre d'elles.

Enfin, dans un exposé très complet, avec planches et dessins à l'appui, le secrétaire général explique à l'assemblée en quoi ont consisté les secours apportés par la Société suisse de la Croix-Rouge aux malheureuses victimes du cataclysme de l'Italie méridionale.

Nos lecteurs sont assez au courant de la question pour que nous n'ayons pas besoin de rappeler les différentes étapes de cette activité bien ordonnée, qui a surchargé de travail le secrétariat général, et qui n'est pas encore terminée. Il est à prévoir en effet que les 38 chalets suisses que notre société fait éléver à Reggio et

à Messine, ne seront pas prêts à être habités avant l'automne, et que le délégué de la Croix-Rouge, M. Spychiger, qui est sur les lieux, sera obligé d'y passer probablement tout l'été.

Avant de lever la séance, l'assemblée décide encore d'envoyer un télégramme de sympathie et d'admiration à M. Henri Dunant, et une adresse à M. Hagemacher, ancien président central ; puis M. Pestalozzi déclare l'assemblée close.

Abrités sous leurs parapluies — car la pluie fait rage — les délégués se rendent alors au-dessus de la ville, au Waldhaus Dolder, où le banquet réunit plus de 150 personnes. Avec le vin d'honneur offert par la ville de Zurich, les langues se délient, et, entre les accords d'un excellent orchestre, les participants entendent de charmants discours.

M. Trautwetter, pasteur à Zurich, salue plus spécialement la Benjamine de la grande famille de la Croix-Rouge : la section de Fribourg, représentée par M. le Dr de Buman. Le colonel Neiss, vice-président, remercie les Zurichois pour leur aimable accueil ; le Dr Edm. de Reynier, d'autres encore, savent trouver les paroles qu'il faut, pour remercier chacun et clôturer cette journée à laquelle, enfin, vient se mêler un rayon de soleil !

Extraits du XIV^e rapport de la Société suisse de la Croix-Rouge sur l'exercice de 1908

1^o Direction. La Société de la Croix-Rouge suisse a perdu en 1908 deux de ses membres les plus influents : M. le conseiller national de Steiger, président de la Direction, et M^{me} G. Villiger-Keller, tous deux décédés.

MM. J. de Montmollin, Dr Aepli, C. Pestalozzi et Diem ayant décliné une réélection, ces membres dévoués de la Direction ont dû être remplacés. Le départ de M. de Montmollin qui, pour raisons d'âge, a donné sa démission de membre du Comité central,

a été particulièrement regretté. L'assemblée des délégués a nommé à la place des morts et des démissionnaires, MM. H. Pestalozzi, président de la ville de Zurich, le conseiller national Wyss, de Berne, le Dr C. de Marval, de Neuchâtel, le Dr Huber, de Winterthour, le Dr de Gonzenbach, de St-Gall, et M^{me} Coradi-Stahl, déléguée de la Société d'utilité publique des femmes suisses.

Les autres membres de la Direction ont été confirmés dans leurs fonctions.

2^o Assemblées des délégués. La première assemblée eut lieu à Olten le 12 janvier. A une forte majorité, il y fut décidé de convertir l'Ecole de gardes-malades de la Croix-Rouge en « Fondation, ayant une administration séparée ». Le capital de dotation de l'Ecole fut fixé à fr. 400,000, et l'assemblée autorisa la Direction d'acquérir l'Hôpital du Lindenhof, propriété de M. le Prof. Lanz, pour le prix de fr. 500,000.

La deuxième assemblée fixée au 31 mai à Genève comptait 111 délégués qui adoptèrent les différents rapports présentés par la Direction, et élirent le nouveau président en la personne de M. H. Pestalozzi, conseiller national.

Le Dr W. Sahli parla de l'« Activité des Sociétés de la Croix-Rouge en Suisse », et M. le Dr R. Odier du « Problème du cancer, état actuel de la question ».

Grâce à l'amabilité des Sociétés de la Croix-Rouge de Genève, cette réunion a été une des plus belles que la Croix-Rouge ait enregistrées.

3^o Séances de la Direction et de son Bureau. La Direction a dû se réunir trois fois; le Bureau une fois seulement. En dehors de ses travaux annuels (rapports, budget, revision de la caisse, etc.) le Comité central a eu à s'occuper de la « Fondation: Etablissements de la Croix-Rouge

pour gardes-malades », actes de fondations, formalités légales, nomination de la Commission de surveillance, approbation du budget, revision du règlement de l'Ecole de gardes-malades, etc.

L'emprunt à lots a aussi été étudié en détails, mais la tension du marché monétaire n'a pas encore permis à la Direction de mener à bien cette entreprise.

Deux nouvelles sections ont été admises, ce sont la Société de la Croix-Rouge d'Appenzell Rh.-E. et celle du Toggenbourg. La section de Heiden dissoute s'est amalgamée à celle d'Appenzell.

Deux membres du Comité central, ainsi que le secrétaire général, ont été délégués au I^{er} Congrès international de secours et de sauvetage à Francfort s/Main.

Enfin, dans les derniers jours de l'année, la catastrophe de l'Italie méridionale amena la décision d'une collecte de la Croix-Rouge suisse en faveur des victimes du tremblement de terre. Cette collecte, faite en 1909, ne rentre pas dans le cadre de l'exercice de 1908.

4^o Secrétariat général. Pas de changement dans le personnel. Le travail, toujours plus considérable qui incombe au Secrétariat général, nécessitera sans doute sous peu une augmentation de ce personnel surchargé de besogne.

5^o Nombre de membres. Le nombre des sections est de 47 (46 en 1907). Les cantons qui n'ont pas encore de Société de la Croix-Rouge sont ceux d'Appenzell Rh.-I., Fribourg, Unterwalden, Uri et Zoug.

Les autorités cantonales qui versent une subvention annuelle à notre Société sont les mêmes que précédemment. Celles d'Appenzell Rh.-I., de Schwyz et de Vaud s'abstiennent toujours encore de toute allocation.

Les communes inscrites comme membres corporatifs ont augmenté de 373 en 1907

à 498 en 1908. Leurs subventions qui étaient de fr. 5762 ascendent maintenant à fr. 7224.

Les sociétés et corporations du pays qui subventionnent la Croix-Rouge suisse sont au nombre de 159, payant fr. 2489, sans compter les 176 sociétés de samaritains de l'Alliance des samaritains suisses qui, d'après leurs statuts, sont membres corporatifs de la Société de la Croix-Rouge, et qui ont versé fr. 945 à la caisse centrale.

Les sociétés suisses à l'étranger qui soutiennent la Croix-Rouge nationale étaient en 1906 au nombre de 48, en 1907 de 40; elles ne sont plus que 36 en 1908.

L'état des membres donne le détail des effectifs des différentes sociétés. Il mentionne pour la première fois, dans une catégorie spéciale, les membres corporatifs qui ne font pas de versements directs à la caisse centrale, mais qui donnent des subventions annuelles aux sections.

6^e Finances. Les recettes du compte-courant ont été en 1908 de fr. 85,076.73, tandis que les dépenses n'ont été que de fr. 76,013.12 (la différence provient essentiellement de ce que l'on a renoncé au cours des colonnes auxiliaires de transport); les comptes présentent donc un bénéfice de fr. 12,063.61, somme dont s'est augmenté le compte capital.

Le compte capital accuse au commencement de l'exercice un avoir de fr. 163,323.38. Celui-ci étant de fr. 176,085.41 à la fin de 1908, il s'est donc accru de fr. 12,702.03. Il n'a pas non plus été fait de don important ni aucun legs à la Société suisse de la Croix-Rouge.

7^e Le secourisme en Suisse a reçu pendant l'exercice 1908 des subventions en argent:

fr. 2370 à 111 cours des samaritains (1907: 76 cours et fr. 1540);

fr. 630 à 31 cours de soins aux malades (1907: 38 cours et fr. 780);

fr. 687 à 31 exercices en campagne (1907: 32 exercices et fr. 687);

fr. 600 à 3 cours de moniteurs et monitrices.

Il a été prêté du matériel d'instruction: 73 fois des squelettes (1907: 46);

2 fois des mannequins démontables; 102 fois des tableaux de Bernhard et de Düms;

47 fois des sacs sanitaires ou caisses de pansements;

4 fois des brancards;

24 fois des lits-caisse (1907: 16).

En outre, fr. 1642.10 ont été dépensés pour achats, réparations, contrôle et expéditions de matériel.

Il a été fourni 4038 manuels sanitaires (1907: 3883) à des sections, ce qui a coûté à la Croix-Rouge — vu la réduction de 20 % accordée — fr. 403.80.

Le Secrétariat général a livré en 1908: 42,629 cartouches à pansements (1907: 35,059) dont 21,319 à 15 cts. et 21,310 à 5 cts. Ces cartouches, contrôlées à plusieurs reprises et trouvées excellentes, ont été cédées aux sections avec une réduction de 20 % environ sur le prix d'achat. Leur emploi se vulgarise de plus en plus.

Les rapports avec les sociétés de secourisme ont été excellents; la caisse centrale de l'Alliance des samaritains suisses a reçu une subvention de fr. 800; la Société militaire sanitaire fr. 500; la Société d'utilité publique des femmes suisses fr. 500.

Le total des allocations a été en 1908 de fr. 8980.10, contre fr. 8036.96 en 1907.

8^e Journaux de la Société. Pas de changements aux rédactions ni à l'administration de nos deux périodiques. Les comptes bouclent avec un léger bénéfice. Le nombre des abonnés augmente d'année en année;

	1905	1906	1907	1908
« Das Rote Kreuz »	1900	2500	3100	3531
« La Croix-Rouge suisse »	—	825	934	

9^e Fondation : « *Rot-Kreuz-Anstalten für Krankenpflege* ». Instituée par décision de l'Assemblée des délégués du 12 janvier 1908, la fondation a son siège à Berne. Ses affaires sont dirigées par un comité de gestion nommé par la Direction. Ce comité qui s'est réuni pour la première fois à Berne, en mars 1908, s'est occupé de l'agrandissement de l'Hôpital du Lindenhof.

De cette fondation, qui publiera un rapport spécial, dépendent les trois institutions suivantes :

- a) L'Ecole de gardes-malades du Lindenhof,
- b) L'Hôpital (ou clinique privée) du Lindenhof,
- c) Le Home et Bureau de placement de gardes-malades, à Berne.

En 1908, l'Ecole de gardes-malades du Lindenhof a pu admettre 27 élèves internes et 5 externes. Sept internes ont dû se retirer pendant les 6 premiers mois d'essai, deux externes sont devenues internes. Le nouveau règlement comporte

un apprentissage de trois ans au lieu de deux. Malgré cela, les demandes d'admission sont si nombreuses que les candidates doivent attendre, en général, plus d'un an, avant de commencer leur stage.

Pas de changement dans le personnel de la Direction ni parmi les professeurs.

Depuis sa fondation, l'Ecole a diplômé 103 infirmières ; 34 de celles-ci travaillent actuellement dans des services hospitaliers, 29 sont gardes-malades privées, 8 au service de communes, 28 rentrées dans leurs familles (dont 18 mariées) et 2 sont décédées.

La Clinique du Lindenhof a hospitalisé, dans ces trois classes de malades, 849 personnes ayant fait au total 16,291 journées.

Le Home et Bureau de placement occupe actuellement 16 infirmières permanentes, qui ont leur pied-à-terre dans la maison (Predigergasse 10), aussi a-t-il fallu louer un étage de plus et aménager les chambres nécessaires. Les sœurs du Home ont été placées 220 fois pendant le dernier exercice. En outre, 130 personnes sont inscrites au Bureau; elles ont été placées 564 fois. Les sœurs et le personnel ont fait en tout 19,964 journées.

Personnel à disposition en cas de guerre. 1^{er} juin 1908 au 31 mai 1909

Nom de l'établissement	Sœurs directrices			Sœurs supérieures			Sœurs d'opérations			Infirmières			Totaux			Total	
	Jour de mobilisation			Jour de mobilisation			Jour de mobilisation			Jour de mobilisation			Jour de mobilisation				
	5	10	20	5	10	20	5	10	20	5	10	20	5	10	20		
Ecole de gardes-malades de la Croix-Rouge, Berne . . .	1	1	1	12	10	6	—	1	2	27	27	25	40	39	34	113	
La Source, à Lausanne	19	12	7	13	22	3	36	21	1	47	29	3	115	84	14	213	
Ingenbohl, à Schwyz.	13	12	7	19	19	11	15	16	9	61	58	34	108	105	61	274	
Ecole d'infirmières, Zurich	1	—	—	5	12	5	2	1	—	22	91	66	30	104	71	205	
Maison des sœurs de la Croix-Rouge, Zurich	—	3	3	—	7	5	—	2	3	—	17	12	—	29	23	52	
																857	

Soit une augmentation de 121 sœurs sur l'exercice précédent.

10^e Personnel à disposition en cas de mobilisation. Le tableau ci-devant montre quelle serait la répartition des infirmières disponibles en cas de guerre. Les gardes-malades sont formées dans les cinq maisons-mère indiquées à gauche du tableau, et dont chacune reçoit une subvention annuelle de fr. 4000.

11^e Commission des hôpitaux. L'activité de cette commission n'a pas été considérable pendant l'exercice écoulé. Elle a eu à s'occuper de trois demandes de subventions; ayant pu les prendre toutes en considération, elle a accordé le 33 % des dépenses faites.

La section de Berne-Mittelland

reçut fr. 506.45

La Société vaudoise de la Croix-

Rouge reçut » 142.85

La section Emmen reçut . . » 500.—

Au total fr. 1149.30

Il est à souhaiter qu'en 1909 les sections fassent l'acquisition de matériel à mettre à la disposition de la Croix-Rouge suisse, en cas de guerre; et la commission des hôpitaux fera son possible pour satisfaire aux demandes de subventions qui lui parviendront.

12^e Commission des transports. Personnel: Le Dr Nienhaus a donné sa démission au début de 1908, et a été remplacé par M. le major J. Hopf. La commission a eu deux séances seulement, car les affaires courantes ont pu être liquidées soit par le Bureau ou par le conservateur du matériel.

Colonnes de transports auxiliaires. La tâche principale du Comité des transports: s'intéresser effectivement à la formation de colonnes, a donné d'excellents résultats en 1908. Le nombre des colonnes a doublé: de 5 en 1907, nous en avons 10 fin 1908. Celles de St-Gall, Zurich et Winterthour sont entièrement organisées et équipées,

Lucerne et Schaffhouse travaillent avec activité. Les quelques difficultés rencontrées dans cette dernière ville seront sans doute aplanies en 1909.

Subventions. La commission a payé en subventions aux colonnes le 33 % des dépenses effectives, soit au total fr. 1862.35, plus fr. 1169.65 d'arriéré aux colonnes de Bienne, Aarau et Berne. La somme distribuée a ainsi été de fr. 3032, alors que le budget n'avait prévu que fr. 2000 + 1000 de crédit supplémentaire.

L'expérience a démontré que les deux premières années sont les plus coûteuses pour les colonnes de transport, mais qu'ensuite des crédits considérables ne sont plus nécessaires.

Solde. Il a été payé comme solde du personnel fr. 1714, alors que le budget en prévoyait fr. 2000; ce ne sont pas nécessairement les colonnes ayant payé le plus de solde qui ont produit le meilleur travail.

Equipement. La commission des transports a fourni beaucoup de matériel d'équipement aux colonnes; ces transactions se sont faites sans grandes difficultés.

Uniforme. Le costume de travail pratique adopté par la commission des transports devrait être — de l'avis même des représentants des colonnes — remplacé parfois par un uniforme plus complet. C'est pour cette raison que la commission des transports a fait établir un modèle par la fabrique d'uniforme à Berne; après plusieurs essais, ce modèle a été adopté définitivement. Quelques modèles ont été dès lors commandés et les normes de confection établies, aussi est-il à prévoir que plusieurs colonnes de transport vont recevoir leur instruction, en 1909, dans le nouvel uniforme.

Moyens de transports. La question très importante des voitures de transport a aussi été discutée par la commission, le char à

main est-il préférable aux voitures attelées? Le développement des colonnes de transport dépend de la solution. Il semble que la balance doive pencher du côté des véhicules maniés à force de bras, à cause des conditions spéciales de notre pays.

Vu l'importance extraordinaire de cette question, une sous-commission d'étude a été nommée (colonel Bohny, lieut.-colonel Sahli, adjudant Hummel), à laquelle le médecin en chef a bien voulu adjoindre M. le lieut.-colonel Dasen. Le président de cette sous-commission a été délégué au Congrès de Francfort, afin d'étudier spécialement l'exposition des moyens de transports qui y figuraient.

Un brancard sur roues — qui paraît remplir les conditions désirées — y fut acquis et une copie simplifiée et adaptée à notre pays en a été faite dès lors. Les essais continuent, mais il est à prévoir qu'une solution définitive sera trouvée cette année.

Subventions aux exercices de campagne. La commission a accordé des subventions à 26 exercices pour la somme de fr. 687.

En résumé, l'activité de la commission des transports a été considérable, ses rapports avec les colonnes de transport ont été agréables; il n'y a pas eu de réclamation concernant les subventions, mais

il serait à désirer que les demandes parvinssent en temps utile à la commission, ce qui n'a point toujours été le cas pour les exercices en campagne. Les rapports annuels de plusieurs colonnes ont aussi subi des retards qui ne devraient plus se produire.

Les tâches pour 1909 sont analogues à celles de 1908: développer les dix colonnes existantes, en créer de nouvelles. Il faut espérer que la propagande active entreprise dans la Suisse romande portera des fruits de ce côté; les cantons de langue française ne comptent encore point de colonnes de transport qui seraient cependant d'une si grande utilité en temps de guerre.

L'étude des moyens de transport sera continuée par des essais répétés faits sur une plus grande échelle; un budget général sera établi en prévision de la réalisation de l'emprunt à lots.

La commission verra aussi de quelle façon il y a lieu de faciliter le recrutement et le remplacement du personnel des colonnes, peut-être l'adoption de l'uniforme sera-t-elle un adjvant; mais d'autres questions telles que la taxe militaire, la propagande faite par les commissions de recrutement, etc., devraient aussi être prises en considération.



Nouvelles de l'activité des sociétés

Société vaudoise de la Croix-Rouge. — Le comité de la Société vaudoise de la Croix-Rouge a adressé à un grand nombre de personnes, la circulaire suivante:

Monsieur,

Dans sa dernière assemblée générale la Société vaudoise de la Croix-Rouge a décidé d'étudier une modification de son organisation actuelle et de s'efforcer d'étendre son champ

d'activité en créant des sous-sections dans les principales localités du canton.

La Société vaudoise de la Croix-Rouge a toujours rencontré beaucoup de sympathie et d'appui dans notre pays et nous sommes persuadés qu'elle pourrait facilement recruter un nombre beaucoup plus considérable de membres.

Pour atteindre ce but il nous semble qu'une décentralisation de notre Société s'impose et nous estimons que des comités locaux groupant